

A l'ouverture de la séance du 19 septembre 2018, 44 membres sont présents ou représentés (80 membres en exercice, 27 membres présents, 17 procurations).

1. Procès-verbal du CAC

1.1 Procès-verbal du Conseil Académique du 28 mars 2018

Le procès-verbal du Conseil Académique du 28 mars 2018 est approuvé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 44 voix pour.

2. Ressources Humaines

2.1 Campagne d'emplois des enseignants et enseignants chercheurs 2019

La campagne d'emplois des enseignants et enseignants chercheurs est approuvée sous réserve des modifications suivantes :

- Tableau « personnels enseignants de même niveau » : support de poste 71 de l'IUT - vacance du poste au 1^{er} octobre 2018 ;
- Tableau « personnels enseignants créations » : ATER LRU de l'IUT – Insertion Recherche : ESO UMR 6590.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 44 voix pour.

3. Affaires générales et statutaires

3.1 Charte d'attribution des locaux aux usagers

La charte d'attribution des locaux aux usagers est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 44 voix pour.

3.2 Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers - Election des membres : 5 représentant.e.s suppléant.e.s des usagers (2 hommes et 3 femmes)

Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers		
Collège 4° : Usagers suppléants (5 sièges à pouvoir)	COIFFARD Clémence	Unanimité avec 7 voix pour
	LAMBERT Axel	Unanimité avec 7 voix pour
	BOURHIS Louis-Charles	Unanimité avec 7 voix pour
	2 sièges de représentantes suppléantes des usagers à pourvoir	

Fait à Angers, le 24 septembre 2018

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général des services
Olivier HUISMAN

